

Étude contrastive français-japonais : comportements syntaxiques des interrogatifs et indéfinis

Yayoi Nakamura-Delloye

► **To cite this version:**

Yayoi Nakamura-Delloye. Étude contrastive français-japonais : comportements syntaxiques des interrogatifs et indéfinis. Japon Pluriel, 2014. hal-01427658

HAL Id: hal-01427658

<https://hal-inalco.archives-ouvertes.fr/hal-01427658>

Submitted on 14 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NAKAMURA-DELLOYE YAYOI
Équipe ALPAGE - INRIA Rocquencourt, Paris

ETUDE CONTRASTIVE FRANÇAIS-JAPONAIS : COMPORTEMENTS SYNTAXIQUES DES INTERROGATIFS ET INDEFINIS

Notre article décrit les marqueurs interrogatifs et indéfinis en français et en japonais. Cette étude, qui fait partie des travaux de linguistique contrastive dédiés à l'élucidation des différences inter-langues, nous a permis en particulier de découvrir les particularités des comportements syntaxiques des interrogatifs/indéfinis en japonais. Nous allons tout d'abord présenter les études linguistiques contrastives (§ 1), notamment leurs objectifs et leurs applications. Nous nous intéresserons ensuite aux systèmes interrogatifs et indéfinis en français, notamment aux travaux de Le Goffic sur les mots en *Qu-* (§ 2), avant de passer en revue les systèmes en japonais (§ 3). Nous examinerons enfin de plus près les comportements syntaxiques des mots japonais concernés (§ 4).

ETUDES LINGUISTIQUES CONTRASTIVES : OBJECTIFS ET APPLICATIONS

La recherche contrastive est un domaine de la linguistique visant à élucider les propriétés de différentes langues à travers des études contrastives et à saisir la véritable nature de notre langage (ISHIWATA et TAKADA 1990). Ces recherches sont principalement menées dans le cadre de l'enseignement de la langue et leurs fruits sont, en général, également mis à profit dans ce domaine d'enseignement. Comprendre la différence de fonctionnement entre la langue maternelle des apprenants et la langue cible permet de comprendre leurs erreurs.

ETUDE SUR LES SYSTEMES INTERROGATIF ET INDEFINI EN FRANÇAIS

Le système des interrogatifs français est constitué de pronoms (*qui, que, quoi*), d'adjectifs (*quel*) et d'adverbes (*où, quand, comme, comment, combien, dont, pourquoi*). Tous les termes appartiennent étymologiquement à une seule et même famille, la famille indo-européenne des termes en *Kw-* (LE GOFFIC 1993, 1994, 2002). Les termes français en *Qu-* sont également utilisés pour former des indéfinis et divers types de connecteurs interpropositionnels. Les travaux de Le Goffic sur les mots en *Qu-* visent à déterminer le rapport entre ces différents emplois. L'auteur essaie de dresser une présentation unifiée et globale de l'ensemble des emplois de ces termes à partir de la thèse centrale que les termes en *Qu-* sont des marqueurs désignant une variable. Le mécanisme de la connexion des deux propositions réalisée par ces termes en *Qu-* est ainsi analysé par la notion de variable. Il existe en français deux types de connexions interpropositionnelles. Le premier type de connexion est réalisé par un pronom relatif (« *Le livre **qui** est sur cette table est à moi* »), qui marque l'identité des deux éléments des propositions reliées. Le second type de connexion est assuré par un pronom appelé intégratif, élément « cheville » qui est à la fois constituant des deux propositions (« ***Qui** dort dîne* »). Dans cette construction, le terme en *Qu-* joue un rôle de variable universellement quantifiée, de manière à exprimer la relation logique comme : « Pour tout x , si $f(x)$, alors $g(x)$ » (soit pour la phrase d'exemple : « pour tout homme x , si x dort, alors x dîne »). Les structures de subordination avec ce mécanisme de variable réalisées par les termes interrogatifs/indéfinis se retrouvent, de façon remarquablement semblable, dans le français et dans beaucoup d'autres langues, même très éloignées (LE GOFFIC et WANG, 2002).

Le Goffic pose donc comme hypothèse que cette articulation entre interrogation, indéfinition, et subordination peut représenter un élément d'une quelconque grammaire universelle. Pour savoir si le japonais confirme l'universalité de ce rapport entre les marqueurs interrogatifs, indéfinis et surtout subordonnants, nous allons examiner les systèmes interrogatifs/indéfinis en japonais.

SYSTEMES INTERROGATIFS ET INDEFINIS EN JAPONAIS

Les interrogatifs japonais, appelés « *gimongo* », forment

également une classe inter-catégorielle. Dans la grammaire (MASUOKA & TAKUBO 1992), ils sont définis comme constitués de substantifs (*dare, nani, itsu, ikutsu, ikura*), d'un adverbe (*naze*) et de mots déictiques, eux-mêmes inter-catégoriels : formes substantives (*dore, doko, dochira*), adnominales (*don.na, dono*), adverbiales (*dô, don.nani*). Nous appelons désormais ces mots interrogatifs en japonais les mots DNI.

Les mots DNI s'emploient également, à l'aide de certaines particules, comme des indéfinis appelés « *futeigo* ». Ces mots DNI, lorsqu'ils sont suivis d'une particule *ka* (Ex.1), forment des indéfinis quantifiés existentiellement. Les mots DNI, suivis de la particule *demo* (Ex.2), constituent des indéfinis quantifiés universellement. Les marqueurs interrogatifs suivis de la particule *mo* (Ex. 3) sont utilisés avec la négation pour exprimer l'absence d'objet concerné.

Ex. 1 *Heya - ni - dare ka - iru*
« Il y a quelqu'un dans la chambre »

Ex. 2 *Nan demo - taberareru*
« (Je) peux manger n'importe quoi »

Ex. 3. *Doko mo - ikitaku - nai*
« (Je) ne veux aller nulle part »

Les travaux linguistiques récents, notamment générativistes (MIHARA 1994), analysent ces structures à mots DNI en distinguant bien deux fonctions différentes, l'une assurée par les mots DNI et l'autre par les éléments qui les accompagnent. Ils considèrent que les mots DNI sont des unités sémantiquement non autonomes et que leur valeur sémantique ne peut être déterminée que par la présence d'un élément spécifique qui les régit syntaxiquement. Ainsi, dans l'exemple 4, la particule finale *ka* attribue une valeur interrogative aux mots DNI, *dare* et *nani* qu'elle régit syntaxiquement. De même, dans l'exemple 5, la particule *mo* qui introduit la subordonnée, donne une valeur d'indéfini quantifié universellement aux mots DNI *dare* et *nani*, qu'elle régit syntaxiquement.

Ex. 4. [*[Dare ga - nani wo - kaimashita] - ka*]
« Qui a acheté quoi ? »

Ex. 5. [*[Dare ga - nani wo - itte] - mo*] - *boku wa - ki ni shinai*
« Quoi qu'on me dise et qui que ce soit, je ne me préoccuperais aucunement »

Les travaux (ONOE 1983) réalisés dans un cadre plus classique,

analysent ces structures à mots DNI de la même manière afin de proposer une description systématique de l'ensemble des emplois des mots DNI et ils les interprètent comme des variables, de même que Le Goffic l'a fait pour le français.

Comme nous venons de le voir, il est effectivement aisé de reconnaître le parallélisme des systèmes d'interrogatifs et d'indéfinis en japonais. La question se pose donc notamment sur l'existence ou non de l'emploi subordonnant (connecteur interpropositionnel) des mots DNI.

Le japonais ne dispose pas de structure relative, et toutes les constructions déterminant un substantif sont réalisées sans connecteur avec le mécanisme de chevillage – comme les intégratives en français –, dans lequel le substantif assure le rôle de « cheville ». Notre étude revient donc à chercher si les marqueurs interrogatifs/indéfinis japonais DNI font partie ou non de cette catégorie de substantifs capables d'assurer le chevillage dans une phrase complexe.

L'examen des phrases japonaises équivalentes des exemples d'intégratifs en français semble infirmer l'emploi intégratif des DNI en japonais. En effet, comme nous pouvons le constater dans les phrases d'exemple ci-dessous, les hyperonymes occupent la position où l'on pensait voir apparaître des mots DNI.

Ex. 6. *Oboreru* - * **dare** / *mono* - wa - wara - wo - mo - tsukamu
« Qui se noie attrape même une paille »

Ex. 7. *Hi* - no- nai - * **doko** / *tokoro* - ni - kemuri - wa - tatanu
« Il n'y a pas de fumée sans feu »

Nous pouvons alors nous demander si les mots DNI ne possèdent pas qu'une capacité très restreinte de recevoir des éléments déterminants. En effet, comme nous l'avons remarqué dans nos travaux antérieurs (NAKAMURA-DELLOYE 2010), le caractère substantif d'un mot concerne deux capacités distinctes : capacité à déterminer un élément et capacité à être déterminé. Même les mots classés dans la catégorie « substantif » possèdent ces deux capacités de façon plus ou moins limitée.

ETUDES DES COMPORTEMENTS SYNTAXIQUES DES MOTS DNI

Afin de déterminer leur capacité de réception des éléments déterminants, nous examinons quelques phrases avec les mots DNI en différents emplois indéfinis – indéfini en quantification existentielle, en quantification universelle, et avec négation.

ETUDE PRELIMINAIRE

Comme nous pouvons le constater dans les exemples, il est difficile, voire impossible, d'ajouter aux indéfinis quantifiés existentiellement un élément déterminant tel qu'un qualificatif ou une proposition.

Ex. 8 ? *Tsumetai - nani ka - ga - tabe tai*
(sens voulu) « (Je) veux manger quelque chose de frais »

Comment alors exprimer correctement le contenu de cette phrase ?

En fait, nous devons la reformuler avec un substantif générique, en conservant les mots indéfinis en position adverbiale de la matrice.

Ex. 9 *Nani ka - tsumetai - mono - ga - tabe tai*
« (Je) veux manger quelque chose de frais »

Les indéfinis avec quantification universelle en mots DNI suivi de *demo* ne peuvent pas avoir non plus de qualification par une proposition (Ex. 10). Une construction plus naturelle est, comme pour l'emploi indéfini de quantification existentielle, la constitution du syntagme autour d'un substantif générique déterminé par une subordonnée, avec le mot DNI dans une position adverbiale (Ex. 11). Une construction encore plus naturelle est celle formée avec une structure de condition constituée autour d'un substantif générique dans laquelle le mot DNI reste dans la position adverbiale de la matrice (Ex. 12).

Ex. 10 * *Anata - ga - iku - doko demo - tsuiteikimasu*
(sens voulu) « Je vous suivrai où vous irez »

Ex. 11 *Doko demo - anata - ga - iku - tokoro - e - tsuiteikimasu*
« Je vous suivrai où vous irez »

Ex. 12 *Anata - ga - iku - tokoro - nara - doko demo - tsuiteikimasu*
« J'irai n'importe où du moment que vous y êtes ? »

Il en va de même pour les mots DNI dans une phrase négative (Ex. 13). Une construction naturelle est également celle constituée autour d'un terme générique avec le syntagme DNI dans une position adverbiale, cette fois plutôt juste avant le verbe (Ex. 14).

- Ex. 13 * *Sekai isan - ni - shitei sareta - doko (ni) mo - itte inai*
 (sens voulu) « (Je) ne suis allé dans aucun endroit classé
 au patrimoine mondial »
- Ex. 14 *Sekai isan - ni - shitei sareta - tokoro - wa - doko (ni) mo*
- itte inai
 « (Je) ne suis allé dans aucun endroit classé au patrimoine
 mondial »

Ces premières réflexions nous ont montré que les mots DNI n'avaient qu'une capacité très restreinte à être déterminés. Afin de vérifier ce résultat des premières études, nous avons examiné de manière plus large les utilisations réelles de ces mots DNI et leurs structures dans un corpus.

ETUDE SUR LE CORPUS

Notre corpus est constitué de 11 romans publiés entre 1926 et 1985 contenant au total 66 899 phrases. Les textes des années 70-80 représentent 60 % du corpus, ceux des années 50-60, 30 %, enfin les textes avant 1950 représentent 10 %.

Dans un premier temps, nous avons étudié les occurrences de « *nani ka* », indéfini quantifié existentiellement.

Les structures où apparaissent « *nani ka* » se répartissent d'abord en deux grands types :

- 1) Les structures dans lesquelles « *nani ka* » est introduit par une particule casuelle :

- Ex. 15 *Kanarazu - kanojo - wa - nani ka - wo - omoi dasu - ni - chigai nai* (Tsutsui)
- Ex. 16 *Nani ka - ga - kakete iru* (Fujiwara)
- Ex. 17 *Hito - ga - nani ka - ni - fureta - yôna - keiseki - mo - nakatta* (Murakami)

- 2) Les structures dans lesquelles « *nani ka* » apparaît dans une position adverbiale sans particule casuelle. Ces dernières se divisent elles-mêmes en deux types :

2.1) Les structures dans lesquelles il existe un complément que nous appelons « hôte sémantique », dont « *nani ka* » précise le caractère indéfini :

- Ex. 18 *Nani ka - hon - wo - yonde ita* (Mishima)
- Ex. 19 *Nani ka - shikake - ga - shite aru - rashii* (Tanizaki)

Ex. 20 *Nani ka - kangaegoto - ni - muchû - de - wasurete shimatta - rashii* (Fujiwara)

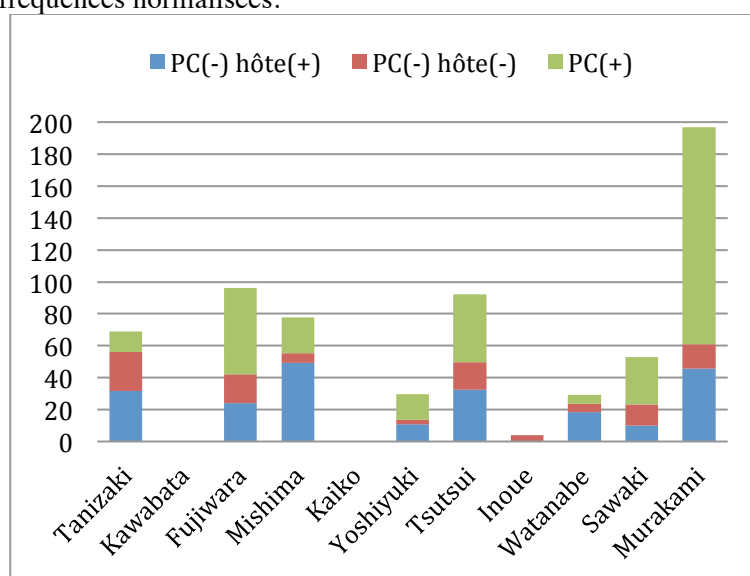
2.2) Les structures dans lesquelles l'hôte sémantique est absent :

Ex 21 *Uiko - wa - nani ka - katari kaketa* (Mishima)

Ex 22 *Kono hito - wa - nani ka - dekiru - hito - da - to - omou n desu* (Sawaki)

Ex 23 *Hokani - nani ka - kizuki masen ?* (Inoue)

Le schéma ci-dessous montre l'utilisation des expressions indéfinies dans ces trois structures selon les auteurs à l'aide des fréquences normalisées.



La première remarque est qu'il n'y a aucun emploi d'indéfini quantifié existentiellement chez Kawabata et Kaiko, et très peu chez Inoue. Ce constat est assez surprenant, mais l'emploi indéfini de la particule *ka* est relativement récent : l'apparition de cet emploi remonterait à la fin du XVIII^e siècle (KONOSHIMA 1966). On constate une utilisation importante des expressions indéfinies chez Fujiwara, Tsutsui et surtout Murakami. Les structures avec indéfini introduit par une particule casuelle sont principalement utilisées par ces trois auteurs et la préférence pour cette structure est nettement marquée chez Fujiwara, Murakami et Sawaki.

Notre étude préliminaire a donné comme hypothèse que les

indéfinis japonais pouvaient difficilement recevoir une détermination. Nous ne trouvons effectivement aucune occurrence de « *nani ka* » sans particule casuelle ni hôte sémantique précédé par une détermination. La vérification concerne donc notamment les deux autres structures : « *nani ka* » avec hôte sémantique et « *nani ka* » suivi d'une particule casuelle sans hôte sémantique.

Comme nous l'avions prévu, il existe un grand nombre de structures dans lesquelles l'hôte sémantique reçoit des éléments déterminants.

- Ex. 24 *Nani ka - iya na koto - ga - atta* (Tsutsui)
 Ex. 25 *Nani ka - ayashii tokoro - ga - aru no ?* (Tanizaki)
 Ex. 26 *Nani ka - utsukushii - chiisa na shikisai no uzu no yôna mono - ga - atte* (Mishima)
 Ex. 27 *Nani ka - shakumei no kikaki - ga - erareru darô* (Mishima)
 Ex. 28 *Nani ka - kawatta setsubi - ga - aru wake demo nai* (Murakami)

Les hôtes sont souvent des termes génériques ou des substantifs formels, comme *koto* ou *mono*, mais aussi des hyponymes comme *setsubi*.

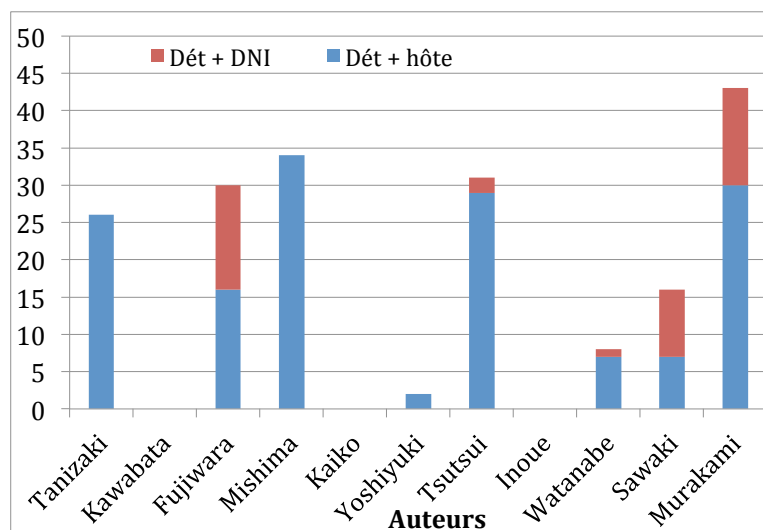
Contrairement à notre hypothèse, il existe également des constructions confirmant la possibilité de la détermination des mots DNI.

- Ex 29 *Futsû no ningen ni nai - nani ka - wo - nanase - ga - motte iru* (Tsutsui)
 Ex 30 *Jibun wo sasaete kureru - kyôryoku na - nani ka - wo - muishiki ni - sagashi motomete ita* (Fujiwara)
 Ex 31 *Kokoro no sonzai ni musubitsuite iru - nani ka - ga - nokotte iru* (Murakami)

La détermination peut être réalisée par divers types de constructions : dans l'exemple 30, « *nani ka* » est déterminé par une proposition et un qualificatif.

Pourquoi alors dans les phrases que nous avons utilisées lors de nos premières réflexions, les indéfinis acceptaient-ils mal une détermination ? Il est peut-être possible de trouver une réponse dans le schéma présenté ci-dessous indiquant la répartition des structures employées selon les auteurs. En effet, les constructions de détermination d'indéfini ne peuvent être constatées que chez certains auteurs. Elles sont utilisées principalement par trois auteurs : Fujiwara, Murakami et Sawaki. Une des explications

possibles est que cette possibilité de détermination des indéfinis est assez récente et que leur utilisation est de plus en plus développée avec les écrivains contemporains qui cherchent à donner à leurs œuvres un style particulier.



Il est également possible de supposer l'influence des langues étrangères : cette structure est peut-être introduite sur le modèle d'autres langues tout comme ce qui a eu lieu abondamment à l'époque du mouvement pour l'unification des langues parlée et écrite (*Genbun-itchi-undô*). Cette hypothèse de l'influence des langues étrangères correspond bien à l'utilisation importante de cette construction par Murakami et Fujiwara, dont on sait combien leur écriture est influencée par la littérature anglophone.

CONCLUSION

Les travaux de Le Goffic montrent l'articulation entre l'interrogation, l'indéfinition et la subordination, réalisées toutes par les mots en *Qu-* qui jouent le rôle de variables dans ces structures. Nous avons examiné le cas japonais. Les mots que nous avons appelés DNI sont utilisés aussi bien comme des interrogatifs que des indéfinis et ils jouent le rôle de variables dans ces structures comme en français. Toutefois, notre étude préliminaire semble nier la capacité des mots DNI pour la connexion de deux structures phrastiques. En effet, les mots DNI, quoique catégorisés substantifs, n'ont que très peu de capacité à

recevoir d'une façon générale une détermination.

Mais un examen plus poussé sur un corpus a montré une certaine possibilité de détermination directe des mots DNI. Cependant, l'emploi de cette construction est en fait limité à certains auteurs, et ces mêmes auteurs continuent à utiliser aussi les structures classiques avec un hôte sémantique. Une des explications que nous proposons est que cette construction est assez récente et que seuls les écrivains contemporains l'utilisent. L'influence des langues étrangères est également une autre explication possible.

Afin de vérifier ces explications hypothétiques, il faut encore des examens plus systématiques sur un corpus plus important. Il est également important de déterminer les conditions exactes qui permettent et qui ne permettent pas une détermination des mots DNI, en vue de différentes applications, notamment l'enseignement du japonais.

BIBLIOGRAPHIE

ISHIWATA, Toshio & TAKADA, Makoto. *Taishô gengogaku* [Linguistique contrastive]. Tôkyô, Ôfû, 1990.

KONOSHIMA, Masatoshi. *Kokugo joshi no kenkyû : joshishi no sobyô* [Études sur les particules japonaises : histoire des particules]. Tôkyô, Ôfû, 1996.

LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Paris, Hachette, 1993.

LE GOFFIC, Pierre. « Indéfinis, interrogatifs, relatifs (termes en Qu-) : parcours avec ou sans issue ». In *Faits de langues*, 4, 1994, p. 31-40.

LE GOFFIC, Pierre. « Marqueurs d'interrogation / indéfinition / subordination : Essai de vue d'ensemble ». In *Verbum*, 24-4, 2002, p. 315-340.

LE GOFFIC, Pierre & WANG, Xiu Li. « Les pronoms interrogatifs-indéfinis du chinois : L'exemple de shéi "qui/quelqu'un/quiconque" ». In *Verbum*, 24-4, 2002, p. 451-471.

MASUOKA, Takashi & TAKUBO, Yukinori. *Kiso nihongo bunpô* [Grammaire japonaise de base]. Tôkyô, Kurishio, 1992.

MIHARA, Kenichi. *Nihongo no tôgo kôzô* [Structure syntaxique du japonais]. Tôkyô, Shohakusha, 1994.

NAKAMURA-DELLOYE, Yayoi. « Subordonnants japonais : réflexion sur les caractères substantifs des mots ». In *Actes du colloque international Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, sous la direction de BODELOT Colette, GRUET-SKRABALOVA Hana et TROUILLEUX François. Les Cahiers du LRL 5. Presses Universitaires Blaise Pascal, 2013, p. 39-52.

ONOE, Keisuke. « Futei-go no gosei to yôhō [Caractéristiques et emplois des indéfinis] ». In *Fukuyô-go no kenkyû* [Études des mots adverbiaux], Tôkyô, Meiji shoin, 1983, p. 404-431.